Compte rendu Conseil municipal du 19 août 2021

<u>Présents</u>: Mesdames BORRUECO - DECAYEUX- HENOCQ ; Messieurs DERMIGNY - DOUAY (arrivé en retard) - DUPARCQ - GRU - HAPPE - JADOUL - KAMPFER - PINCHON

<u>Absents excusés</u>: Mesdames DE ANDRADE (pouvoir à Caroline HENOCQ) – MILET (pouvoir à Yannick KAMPFER) – Monsieur CAILLEUX

Monsieur le Maire demande en préambule du Conseil, d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

Délibération justifiant le trop-perçu de Monsieur DESBOIS,

Demande de subvention concernant la manifestation du 11 septembre à Monchy.

Le Conseil municipal accepte de mettre à l'ordre du jour ces 2 points.

En ouverture de séance Monsieur le Maire présente Véronique HELIN qui remplace Camille WALRAVENS depuis le 09 août 2021 et lui souhaite la bienvenue dans la commune.

✓ Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 juillet 2021

Monsieur Kampfer (en association avec Monsieur DOUAY) tient à préciser un point sur le CR concernant les emplois et leur abstention : les 2 élus se sont abstenus non pas pour l'emploi de Mme Pezet qui est une habitante du village, mais bel est bien pour le second contrat, préférant privilégier les habitants de Monchy-Lagache.

Monsieur Dermigny apporte également son point de vue concernant la non restitution de la caution pour l'occupation d'un logement de la commune.

Le compte rendu est adopté à la majorité (1 contre, 0 abstention, 12 pour).

✓ Création d'un poste de contractuel (CDD)

La commission entretien après réflexion et concertation, propose au Conseil municipal de créer un emploi d'agent communal d'entretien à temps complet en CDD.

A l'unanimité le Conseil municipal délibère pour cette création de poste.

✓ Passage à la nomenclature M57

Actuellement, la nomenclature de la comptabilité pour la mairie est la M14.

A partir de 2024, il devient obligatoire de passer en M57.

Monsieur le Maire, propose au Conseil municipal de passer en M57 dès 2022.

A l'unanimité le Conseil municipal délibère pour le passage à la nomenclature M57.

✓ <u>Dossier de subvention – Conseil départemental de la Somme</u>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'effectuer des demandes de subventions auprès du Conseil départemental de la Somme pour :

Remise à neuf de la charpente et de la couverture du préau de la mairie,

Puits de perte afin de mieux gérer l'évacuation des eaux pluviales dans les fossés du Hameau de Douvieux,

Réfection de la voirie voie du marais de Douvieux.

A l'unanimité le Conseil municipal délibère pour ces demandes de subventions.

✓ Délibération justifiant le trop-perçu de Monsieur Desbois

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Service de Gestion Comptable demande une délibération concernant le trop-perçu de Monsieur DEBOIS (démission effective au 22 juillet).

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et approuve la remise gracieuse du trop-perçu de Monsieur Desbois (Monsieur Desbois a donné énormément de son temps et de sa personne durant cette année de mandature, il convient donc de payer le mois complet pour son engagement auprès de la commune).

✓ Subvention pour la manifestation du 11 septembre 2021

La commune (en partenariat avec le Comité des fêtes), propose au Conseil municipal de constituer un dossier de demande de subvention pour la manifestation (fêtes des associations) du 11 septembre 2021. A l'unanimité, le Conseil municipal, décide d'autoriser le maire à solliciter pour ce projet les subventions qui peuvent être allouées et lui donne tout pouvoir pour la signature des documents liés à ce dossier.

En fin de séance, Monsieur le Maire adresse tous ses remerciements à Camille WALRAVENS pour le travail effectué pendant près de 4 ans au service de la commune et pour sa collaboration sans failles. Il lui souhaite la plus belle des réussites dans sa nouvelle fonction.

La séance levée à 19 H est suivie d'un pot de l'amitié.